

L'observation incognito, entre oeil de Caïn et oeil de Moscou : réflexions déontologiques et idéologiques autour de « la clandestine »

Christophe Dargère

Volume 33, numéro 1, printemps 2014

Vigilance ethnographique et réflexivité méthodologique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1084391ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1084391ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour la recherche qualitative (ARQ), Université du Québec à Trois-Rivières

ISSN

1715-8702 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dargère, C. (2014). L'observation incognito, entre oeil de Caïn et oeil de Moscou : réflexions déontologiques et idéologiques autour de « la clandestine ». *Recherches qualitatives*, 33(1), 41–63. <https://doi.org/10.7202/1084391ar>

Résumé de l'article

Outre le fait de prôner l'usage judicieux des protocoles analytiques, la bienséance académique, au même titre que le simple bon sens et l'honnêteté intellectuelle, veille tout particulièrement au respect des règles déontologiques élémentaires qui font appliquer les principes éthiques dans toute recherche universitaire. L'observation incognito est un choix, une démarche allant parfois à l'encontre de ces principes de base. Son utilisation engage de sérieux enjeux qui s'opposent au contrat moral censé réguler la relation d'enquête. Par exemple, le regard posé par l'ethnographe peut s'avérer néfaste pour les individus qu'il observe à leur insu. Le contournement de l'autorisation de l'enquête, tout comme le comportement frauduleux adopté par le chercheur pour accéder à la réalité sociale qu'il a décidé de décrire est susceptible d'ébranler sérieusement la crédibilité de son travail. Cet article propose de cerner les problèmes déontologiques posés par la pratique de l'observation incognito en filant deux métaphores inhérentes à son indispensable outil (l'œil).

L'observation incognito, entre œil de Caïn et œil de Moscou : réflexions déontologiques et idéologiques autour de « la clandestine »

Christophe Dargère, docteur en sociologie

Centre Universitaire Roannais

Résumé

Outre le fait de prôner l'usage judicieux des protocoles analytiques, la bienséance académique, au même titre que le simple bon sens et l'honnêteté intellectuelle, veille tout particulièrement au respect des règles déontologiques élémentaires qui font appliquer les principes éthiques dans toute recherche universitaire. L'observation incognito est un choix, une démarche allant parfois à l'encontre de ces principes de base. Son utilisation engage de sérieux enjeux qui s'opposent au contrat moral censé réguler la relation d'enquête. Par exemple, le regard posé par l'ethnographe peut s'avérer néfaste pour les individus qu'il observe à leur insu. Le contournement de l'autorisation de l'enquête, tout comme le comportement frauduleux adopté par le chercheur pour accéder à la réalité sociale qu'il a décidé de décrire est susceptible d'ébranler sérieusement la crédibilité de son travail. Cet article propose de cerner les problèmes déontologiques posés par la pratique de l'observation incognito en filant deux métaphores inhérentes à son indispensable outil (l'œil).

Mots clés

ETHNOGRAPHIE, RÉFLEXIVITÉ, CULPABILITÉ, OBSERVATION INCOGNITO

Introduction

L'acte consistant à « porter un regard » engage au moins deux sens. Le premier peut s'inscrire dans une logique contraignante, où la notion de culpabilité parasite les états d'âme du chercheur devant « supporter » ce qu'il regarde et qui pourrait ne pas lui convenir sur un plan idéologique (Bizeul, 2007, p. 6), voire heurter sa sensibilité dans des contextes où émanent déviance (Becker, 1985), violence, pauvreté, souffrance (Gaboriau, 1993; Peneff, 1992). Porter un regard consiste aussi à « se pencher sur », ce qui induit une domination symbolique (Copans, 2001, p. 48) exercée par le chercheur sur les individus qu'il a décidé de transformer en objet d'étude, celui « qui se penche »

possédant inéluctablement et originellement une position supérieure à celui « sur qui l'on se penche ».

Nous allons tenter de mettre en perspective les divers enjeux produits par les conséquences du regard porté, de surcroît à l'insu de l'autre observé. En effet, l'observation dite « incognito » engage de sérieux problèmes éthiques et déontologiques. Les expressions « œil de Caïn » et « œil de Moscou », illustrent ainsi deux catégories de problèmes déontologiques provoqués par l'utilisation de cette méthode de recherche. Cet article repose sur une ethnographie, support méthodologique d'une thèse de sociologie produite à partir d'une fonction d'enseignant (Dargère, 2011, 2012a, 2012b). La recherche s'est déroulée dans un établissement spécialisé, un IMPro (institut médico-professionnel), accueillant des adolescents âgés de douze à vingt ans atteints de déficience intellectuelle légère sans troubles associés du comportement. Une centaine de pensionnaires cohabitent ainsi avec une soixantaine de salariés du secteur social, pour recevoir et offrir des services scolaires, éducatifs et thérapeutiques. Reposant sur les bases de l'interactionnisme symbolique, cette ethnographie s'engage dans « un processus inductif qui favorise la construction de l'objet à partir de la complexité des pratiques quotidiennes qui retiennent l'attention » (Morissette, 2010, para. 9).

L'approche combine ainsi deux concepts fondamentaux de la sociologie d'Erving Goffman : le stigmaté et l'asile. La thèse montre que les adolescents placés dans l'institution médico-sociale subissent les effets de la sanction sociale inhérente à leur problématique originelle (un handicap, une déficience, une incapacité, un désavantage) et qu'ils souffrent également de la sanction sociale, autant relative à cette problématique qu'à leur placement institutionnel qui en découle (Becker 2001; Goffman, 1975). Ce sont aussi les victimes d'une forme d'enfermement produite par le fonctionnement de l'entité médico-sociale (Goffman, 1968). Ces différents phénomènes contribuent à malmenier considérablement leur intégrité physique et mentale. Ajoutées à ces difficultés initiales, la stigmatisation et la réclusion sont les marqueurs corrélés de l'entrée dans l'adolescence, réduisant ainsi les possibilités d'insertion sociale et, par la suite, les perspectives professionnelles des usagers. Ces derniers se voient alors absorbés dans des structures de travail protégé, ultime maillon de la filière médico-professionnelle où ils seront placés toute leur vie.

Concrètement, les phases d'observation se sont déroulées le plus souvent dans les murs de l'établissement, et parfois pendant le temps de classe. Elles prenaient aussi effet lors des moments qui reliaient les activités privées et professionnelles : repas, pause, espaces de transition, trajets institution-domicile. Ces phases d'observation se déroulaient en salle de classe, de

réunion, mais aussi au réfectoire, dans la cour de récréation, dans les halls, les couloirs, en salle du personnel, au secrétariat. L'extérieur de l'institution était également propice à la saisie de nombreuses scènes particulièrement riches : rues adjacentes, quartier, salles de spectacles, musées, gîtes ruraux, terrains de sport constituent tous des lieux de visite lors de projets éducatifs et scolaires. L'observation concerne l'ensemble du personnel salarié, mais aussi le personnel stagiaire, les intervenants extérieurs et bien évidemment les usagers et leur famille. Il y a aussi les individus constitutifs du public anonyme qui, d'une manière générale, sont les acteurs des diverses situations sociales se déroulant à l'intérieur ou à l'extérieur de l'institution. L'observation se penche moins sur une dimension longitudinale des conduites d'acteurs pour se centrer la plupart du temps sur le recueil de situations sociales soumises aux aléas de la dramaturgie sociale. Ce choix est une orientation théorique qui repose sur une priorité donnée « aux moments » plutôt qu'à « leurs hommes » pour paraphraser Yves Winkin (1988). C'est aussi une manière de protéger l'anonymat des personnes observées qui pourraient se retrouver dans des descriptions systématisées provenant de contextes établis ou d'environnements clairement identifiés.

L'œil de Caïn

L'œil est un des plus anciens symboles philosophiques et religieux. On le retrouve dans de très nombreuses cultures et civilisations. Il représente la plupart du temps la connaissance et la conscience, s'opposant à l'ignorance et à l'insouciance. L'œil de Caïn est une métaphore qui trouve son origine dans la Bible et dans le Coran afin d'introduire la notion de culpabilité. Il s'agira de revenir sur les différentes dimensions de cette expression, avant de mettre en évidence quatre points particulièrement culpabilisants pour celui qui pratique l'observation incognito.

La métaphore de l'œil de Caïn

L'œil de Caïn symbolise le remords qui hante la conscience de celui qui commet le mal à l'encontre d'une victime dont les agissements sont régulés par le bien. Cette dimension prend sa source dans les récits bibliques et coraniques. Ces deux versions relatent la même histoire : Caïn tue son frère Abel et doit vivre avec les conséquences de son meurtre. En filigrane de cette dualité fratricide opposant le bien et le mal s'érige une forme de malédiction censée tourmenter l'esprit de celui qui s'est rendu coupable d'un acte considéré comme moralement répréhensible par les instances divines. Dans le poème « Conscience » de *La légende des siècles*, Victor Hugo (1985, p. 47) a développé de façon littéraire cette métaphore en lui incluant une forte dimension philosophique. Il recentre la notion de conscience et la substantialise

pour l'associer perpétuellement à la condition de celui qui a commis l'acte fatal. Ce ressenti existentiel devient alors un tourment qui annexe la pensée. Il demeure le compagnon d'infortune de la vie du maudit, l'accompagnant même jusque dans sa tombe, c'est-à-dire éternellement et indéfiniment.

Le problème posé par le remords révèle un profond conflit psychique interne. La personne qui possède la connaissance du fait que ses actes (intentionnels ou pas) sont répréhensibles (moralement et/ou légalement) éprouve une série de questionnements qui n'ont rien à voir avec la gravité et la portée de ses actes, que ces derniers soient connus ou non des individus affectés. Ce conflit interne couramment nommé « cas de conscience » s'imprime dans la pensée et tend à faire vaciller l'équilibre psychique. L'émergence de la culpabilité vient alors en contrepartie de l'acte malveillant, en guise de réparation symbolique. Dans les métaphores religieuses, elle est connue de l'instance supérieure (divine) qui applique ce principe de réciprocité sous forme de troc psychanalytique : toute mauvaise action possède un coût et se paye par le bannissement.

La psychologie du chercheur utilisant comme technique d'enquête « la clandestine » est ainsi malmenée pour plusieurs raisons. Dans mon cas personnel, le choix de conduire une ethnographie reposant sur l'observation incognito est une volonté délibérée et assumée. Cette méthode implique des conduites tendant à enfreindre les règles déontologiques et académiques exigées par les sciences humaines et sociales. Elle engage une communauté scientifique au sein de laquelle chaque chercheur est l'ambassadeur de l'image de celle-ci, le garant de sa crédibilité, le défenseur de sa légitimité. Outre cette prise en otage disciplinaire, l'observation incognito est une technique d'enquête qui peut évidemment nuire aux individus qui font l'objet d'une étude se déroulant à leur insu. L'absence d'autorisation, le fait d'utiliser une pratique professionnelle comme support, point d'appui et poste d'observation sont un autre aspect fortement culpabilisant engagé par ce choix méthodologique. Enfin, pour poursuivre la focale sur l'œil et sur le regard, l'observation d'une population en grande précarité, stigmatisée, discréditée, défavorisée, désavantagée, en souffrance psychologique et physique, comporte une violence symbolique teintée de voyeurisme. Ce sont ces quatre formes de questionnement qui vont être désormais précisées.

Contourner l'autorisation de l'enquête

Le choix de la technique de l'observation incognito pour recueillir les matériaux destinés à l'analyse sociologique repose, en ce qui me concerne, sur un principe totalement bancal produit par la connaissance des rouages du fonctionnement institutionnel, puisque j'ai enseigné pendant six années

scolaires avant de prendre la décision de conduire mon observation. Le fait de ne pas solliciter une autorisation provient d'une anticipation inhérente à la probable réponse négative de ma hiérarchie. Compte tenu des divergences de points de vue éducatifs et scolastiques que j'avais avec les cadres de la structure, je n'entretenais pas de bons rapports avec eux. La force du pouvoir psychiatrique et la place démesurée que prenait la psychologie clinique annexaient d'un point de vue excessif à mes yeux le terrain idéologique de l'institution. Une ethnographie sur l'établissement aurait été à l'encontre de la politique institutionnelle, très repliée sur elle-même. Pour ces raisons, la direction aurait très certainement refusé ma demande. Dès lors, déontologiquement parlant, comment investir ce terrain de recherche après avoir essuyé le refus à son accès? Argument bancal de ce fait : ne pas formuler une demande car on suppose la réponse négative. Cette stratégie courante s'avère peu crédible pour un chercheur en sciences sociales : le champ académique requiert en principe une autorisation d'accès au terrain. Il se peut aussi, pour prendre les choses à revers, que ce champ académique autorise ce que le chercheur peut se refuser lui-même à faire en situation. Mais, en tout premier lieu, il faut donc assumer cette décision contestable et contingente. La condition même de la réalisation de l'ethnographie passe par une absence de requête officielle, du fait du probable refus de la hiérarchie. Face à la difficulté d'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'université, je ne pouvais pas quitter l'institution pour des raisons financières. Porter à la connaissance de mes collègues le fait qu'ils soient observés aurait sans doute modifié ma relation avec eux. Ils se seraient méfiés en adaptant leurs propos, leurs comportements en ma présence et il est vraisemblable que j'aurais été exclu des conversations clefs permettant de saisir la température institutionnelle ainsi que les événements phares qui alimentent son fonctionnement. Avec ce nouveau statut, le déroulement de certaines réunions à haute intensité dramaturgique aurait été travesti, notamment pour ce qui est de la violence symbolique qui les régule, et, compte tenu de la connaissance que j'avais du fonctionnement institutionnel et de ses acteurs, l'on m'aurait vraisemblablement « fait payer » cette observation (Vingré, 2006).

Le contournement de l'autorisation apparaît donc ici comme la condition même de la réalisation de la recherche. La thèse, telle qu'elle est envisagée, n'est possible qu'avec cette ambiguïté et ce rapport ambigu, si ce n'est frauduleux avec l'institution. De plus, d'un point de vue purement méthodologique, la faisabilité de l'enquête, compte tenu de sa problématique particulière consistant à étudier *in situ* et *in vivo* un environnement clos et hermétique, n'offrant qu'une porosité réduite avec le monde extérieur, n'est rendue possible que par l'usage de l'observation incognito. Cette faisabilité

repose ainsi, et en dernier ressort, sur la décision du chercheur, à l'inverse de certains pays, comme les États-Unis ou le Canada qui imposent à l'ethnographe le fait de porter sa démarche auprès des sujets qu'il observe (Bizeul, 2007)¹. Sous le couvert de la liberté intellectuelle et du droit d'expression qui permettent l'observation incognito en France, la conscience personnelle et professionnelle de l'ethnographe tranchera (Combessie, 2001). En tout état de cause, l'observateur veille à protéger les individus observés et adopte une démarche réflexive qui inclut les problèmes posés par « la clandestine » pour renforcer l'objectivité et la crédibilité de son travail. Ce type de contournement demeure doublement culpabilisant : il place le chercheur en porte-à-faux vis-à-vis de sa discipline scientifique, puisqu'il adopte une technique d'enquête contestable, et met le chercheur dans une situation complexe par rapport à ses collègues de travail, en défiant les logiques de « l'information consentie » et du « consentement éclairé » (El Miri & Masson, 2009).

Observer en enseignant

L'objectif initial et officiel de ma présence dans l'enceinte institutionnelle consiste à fournir un enseignement aux usagers confiés. Ma place dans l'institution, mon mandat ne se justifient que pour cette mission. Cette présence sur le terrain va à l'encontre des cheminements classiques pour une enquête sociologique, puisque l'arrivée sur le terrain (parfois précédée de réflexions théoriques et d'interrogations méthodologiques) coïncide souvent avec le début de l'observation participante. La formulation de ce constat précède un questionnement inhérent à la logique des espaces, des champs et des territoires (Whyte, 1996). Il a donc fallu concilier ces deux missions (l'enseignement et l'observation), sachant que la première d'entre elles mobilise à temps plein, que ce soit d'un point de vue effectif, contractuel ou moral. Deux territoires aux contours relativement flous allaient donc se livrer bataille et entrer constamment en concurrence. L'observation qui s'immisce dans le quotidien de l'enseignant grignote forcément le champ éducatif. Il convient donc de poser les fondements déontologiques indiscutables et incontournables de sa pratique. Le respect du projet pédagogique et le suivi des élèves, que ce soit contractuellement ou par conscience professionnelle, voire personnelle, sont une priorité absolue sur laquelle repose le « choix éthique » (Vienne, 2003, p. 182) moins lié à la présence de « l'ethnographe qui s'ignorait » qu'à celle de l'enseignant désireux de travailler dans l'institution. Dès lors, l'utilisation de cet espace et de cette mission pour une recherche semble bien contestable : les difficultés scolaires et les souffrances psychologiques des usagers n'ayant pas à être occultées, la disponibilité de l'enseignant et l'utilisation du temps de classe doivent être optimales. Diaz (2005) expose tous les enjeux de « la difficulté de préserver des objectifs de neutralité scientifique avec les exigences d'une

activité professionnelle » (para. 65). Inéluctablement, le territoire de l'observation a envahi celui de la pratique professionnelle. Certes, le temps consacré à la préparation des cours est demeuré inchangé. Leur fonctionnement n'a pas été trop perturbé (en dépit des observations rédigées sur le temps de classe au final peu nombreuses) et ma disponibilité auprès des élèves est restée sensiblement la même. Ainsi parvenu à préserver l'essentiel de ma mission d'enseignant, le jeu des vases communicants a tout de même produit ses effets. Indéniablement, le rôle de l'observateur s'est substitué à celui de l'enseignant. Cette mutation a pris forme dans les situations sociales usuelles. Sitôt la porte de l'institution franchie, mon esprit était mobilisé pour l'ethnographie. De ce point de vue, l'accompagnement éducatif, qui est un fondement de la pratique de l'enseignant en institution spécialisée, a été parasité par la démarche ethnographique. Le travail purement pédagogique relatif aux apprentissages et acquisitions a été moins touché par la recherche, puisque, exception faite de certaines situations exceptionnelles, l'observation des usagers cessait pendant le temps de classe. Le problème déontologique se pose alors sur deux axes bien distincts. Il y a, d'une part, l'utilisation de l'observation incognito en tant que technique d'enquête qui engage des problèmes éthiques originellement liés à cette pratique, quel que soit le terrain étudié. Mais il y a également, de ce fait, l'utilisation d'une fonction sociale importante en matière de responsabilité (enseigner à des sujets démunis, en précarité, déficients, avec des besoins éducatifs, pédagogiques, éducatifs considérables). Ici, un jeu de pondération et de balancement engage la logique de consignation ethnographique. Quel est l'intérêt de mettre en évidence la condition des sujets observés? Est-il préférable de faire ressortir les phénomènes de maltraitance dont ils sont victimes (registre de l'observateur) ou vaut-il mieux intervenir à chaque instant et au plus près d'eux (champ de l'enseignant)? On voit ici que les tensions ressenties par l'ethnographe sont autant produites par le jeu de l'observation incognito que par la complexité du terrain investi. Le chercheur est alors plongé dans un entre-deux doublement insatisfaisant : il utilise une technique controversée pour mettre en lumière un fonctionnement institutionnel discutable tout en expérimentant l'un et l'autre au quotidien.

Nuire aux personnes observées

Le droit à l'image et à la dignité, véritables impondérables déontologiques sont particulièrement mis à mal par l'observation incognito. Qu'il s'agisse d'une enquête issue de questionnaires, d'entretiens, ou d'observations participantes classiques, la personne interrogée possède la conscience qu'elle fait l'objet de cette enquête. S'il est fréquent qu'elle en vienne à oublier qu'elle est objet de recherche (le chercheur s'étant subtilement fondu dans le système qu'il observe), elle peut aussi exercer un contrôle sur ses propos, ce qui est

susceptible de modifier leur authenticité et leur qualité. Elle produit aussi une censure visant à donner une image d'elle-même destinée à correspondre implicitement à ce que l'on attend d'une personne enquêtée, c'est-à-dire un objet d'intrigue suffisamment digne d'intérêt pour qu'une démarche sociologique se penche sur son cas. Surtout, par l'intermédiaire de ses réponses, elle veille à ne pas donner une image défavorable de l'ensemble de sa personne et de ses composantes identitaires. L'observation incognito engage évidemment tout le contraire. Elle bafoue ce principe de rétroactivité, de possibilité de contrôle et de retour sur des propos tenus, des comportements adoptés, des attitudes produites qui seront minutieusement transcrits. Le problème principal revient donc à réaliser un ensemble de descriptions qui mettent sous un angle de vue parfois à charge, pour ne pas dire complètement défavorable, des individus placés à leur insu sous le feu des projecteurs de l'ethnographie. Il va de soi que les personnes observées risquent autant de « ne pas se retrouver » (c'est-à-dire « se trouver soi-même » dans la description faite) que de « s'y retrouver » (c'est-à-dire « trouver son compte » dans le sens d'une offense produite non réparée) si la recherche est révélée *a posteriori* et qu'elles en prennent connaissance. Elles se sentiront alors légitimement flouées, d'autant que je ne suis plus dans l'établissement et que je n'ai pas effectué de démarche de restitution, la plupart des acteurs concernés l'ayant également quitté (démission, retraite, mutation).

Décrire les comportements d'un groupe d'individus à son insu revient à le trahir (Javeau, 2007) en utilisant et en détournant la confiance accordée par ce groupe, pour des raisons qui échappent à ceux qui l'accordent, à savoir la production ethnographique. L'observateur transgresse et rompt les mécanismes qui permettent de sceller et de consolider la structure groupale et les saines relations qui le font évoluer. Il y a ici un paradoxe de taille, puisque les propos des individus observés sont livrés bruts, de manière totalement sincère, alors que dans le même temps l'observation est dissimulée. Pour recueillir ses matériaux, l'utilisateur de « la clandestine » manipule, use de stratégies et de tactiques, composant sans cesse avec des « représentations frauduleuses » (Goffman, 1973a, p. 61) pour voler et consigner matériellement sur un support écrit qui fixe à tout jamais des tranches de vie éphémères, des segments de réel furtifs et des situations sociales diffuses. Au final, l'observateur incognito s'engage dans une série de rôles contradictoires (Goffman, 1973a) : traître, voleur, délateur, mais aussi menteur puisqu'il dissimule un pan de son identité réelle dans un jeu de dupes qui consiste à ne pas tout dire et à jouer en permanence sur l'omission et l'ambiguïté alors que dans le même temps les personnes observées jouent totalement « franc-jeu » (Goffman, 1973a, p. 146) dans leurs propos et attitudes, du moins par rapport à l'enquête.

Décrire les relations et la souffrance

Si l'on se penche sur l'aspect qualitatif des relations, l'observation incognito d'une institution médico-sociale braque ses projecteurs sur cinq catégories d'acteurs, dont trois concernent les membres du personnel et une comprend l'utilisateur et sa famille; la dernière est le public des anonymes (une catégorie que nous ne décrivons pas ici). Rappelons que « la multiplicité des interactions entre chercheurs et enquêtés qui en a résulté est à la fois le produit et la conséquence d'une familiarité nécessaire à toute immersion de terrain » (Demazière, Horn, & Zune, 2011, p. 177). De manière très injuste, mais fort logique, mon regard s'est penché sur les gens avec qui j'avais le plus d'affinités, et auprès de qui je passais la plupart de mon temps. C'est avec ces personnes que j'avais le plus d'interactions, et c'est avec elles que je partageais le plus de situations sociales. Inversement, je n'étais que peu de temps avec les gens que je n'appréciais pas, que ce soit pour des raisons de « feeling », ou pour des motifs professionnels. Pour cette catégorie observée, il faut veiller tout particulièrement à ne pas sombrer dans des logiques (relativement tentantes) de règlement de compte. L'ultime catégorie relative au personnel concerne les collègues avec qui je n'avais ni de relations amicales ni de relations hostiles. De véritables relations professionnelles, en quelque sorte, qualifiaient la nature de cette neutralité affective avec des individus qui n'avaient « rien demandé », et surtout pas à être les objets d'une ethnographie.

Nous parvenons donc à la quatrième catégorie de personnes observées qui constituent l'objet du présent développement. Faire l'observation d'une institution médico-sociale consiste à esquisser une fresque humaine compilant une grande partie de la misère du monde dont Bourdieu (1993) a fait un éloquent état des lieux. La mise en évidence de la précarité et de la déficience comporte une profonde part de voyeurisme. Consacrer une partie de son temps à observer une population en détresse au lieu de tenter de lui venir en aide est un épineux cas de conscience qui ne peut se résoudre que par l'intérêt de décrire, de consigner et de porter à la connaissance du public ces situations existentielles très dures. En effet, on peut longuement réfléchir sur l'intérêt de dévoiler un quotidien qui engage des adolescents trisomiques, autistes, psychotiques, infirmes moteurs cérébraux, hémiplegiques, victimes de cancer, de leucémie, de syndromes inconnus, de maladies génétiques rares, de graves maladies infantiles. Certains usagers n'ont aucun problème physique, mais vivent dans des familles avec des parents reconnus handicapés, incarcérés, placés en institution psychiatrique. Des enfants ont été abandonnés et séparés de leur fratrie pour être placés dans des foyers ou des familles d'accueil. Un nombre important de ces familles vit dans des conditions de grande précarité et d'extrême pauvreté. Il y a des pères et des mères décédés, disparus,

clochardisés, marginalisés, repris de justice, criminels. Cette vaste énumération de problématiques et de situations existentielles rappelle que l'observation traite des problèmes sérieux avec de considérables enjeux sociaux. La scène décrite ci-dessous évoque ce complexe et douloureux sort « socio-dramaturgique » des pensionnaires de l'entité médico-sociale :

Nous arrivons sur les lieux du spectacle. Nous nous rendons à l'accueil, pour retirer les billets que nous avons réservés. [...] Trois classes de primaire arrivent à cet instant, et se mettent en rang, à côté de nous. Les enfants doivent avoir entre cinq et sept ans, tout au plus. Notre groupe hétéroclite d'adolescents contraste avec cette population d'enfants rigoureusement ordonnée. Il y a ceux pour qui l'évolution dans la société semble conforme, tout comme le sont ces rangs des écoles primaires dans lesquels chacun possède une place. Et puis il y a notre groupe déstructuré, sans unité, sans direction. Un malaise indescriptible s'instaure.

Trois de nos élèves demandent conjointement l'accès aux toilettes. Trois autres s'écartent discrètement du groupe et vont consulter des prospectus au fond du hall (deux de ces trois élèves ne savent pas lire).

Il reste une dizaine de nos élèves. Certains font fi de ne pas voir et de ne pas ressentir le malaise. D'autres demeurent impassiblement naturels. Certains feignent, d'autres ne se rendent pas compte de la situation.

Amelle chuchote : « Ils sont tout petits, c'est la honte. »

Curieux et directs comme l'on peut l'être à six ans, les enfants y vont également de leurs commentaires : « Elle est grande mais elle est toute petite (...) elle a une tête toute bizarre. » (Dargère, 2012a, p. 50-51).

Ce genre de témoignage engage la sociologie dans sa fonction primaire, qui est celle d'écrire et de consigner la réalité sociale. Cette vocation, quelle que soit sa configuration voyeuriste, demeure fondamentale. Elle évite à l'observateur de « voir les gens comme des activités » (Becker, 2002, p. 86) et le place face à sa conscience de chercheur, mais aussi, face à sa conscience d'homme et de ses rôles pluriels (citoyen, père de famille, etc.).

L'œil de Moscou

L'observation incognito engage le chercheur dans une série d'actions et de comportements qui l'amènent à jouer en permanence sur plusieurs registres. Le maintien de la place qu'il a choisi d'exploiter pour parvenir à réaliser son

enquête l'amène à bricoler avec la réalité sociale. Le recueil de matériaux implique une série de comportements permettant à l'ethnographe de décrire l'environnement clos au sein duquel il avance de manière camouflée. Nous verrons que ce choix concerne aussi bien le champ d'investigation que la technique d'observation, cette dernière provenant inéluctablement et inexorablement d'une conception idéologique du système observé.

La métaphore de l'œil de Moscou

L'expression « l'œil de Moscou » fut largement employée lors de la guerre froide. Il s'agit du surnom donné aux services de renseignements russes, le KGB, dont la mission consistait à épier la population soviétique, aussi bien à l'intérieur de l'URSS que dans les autres pays. Pendant cette période, l'œil de Moscou fut une présence symbolique de tous les instants qui devait empêcher les citoyens russes d'entrer en contact et de sympathiser avec l'ennemi de l'époque, à savoir les représentants du bloc de l'Ouest. Ainsi, au même titre que l'œil de Caïn, l'œil de Moscou engage une dimension de prégnance « totalisante » qui annexe la structure psychique dans son ensemble et provoque une implication totale de la personnalité. Chaque contexte, la moindre situation sociale, le plus anodin des événements sont susceptibles d'être filmés, enregistrés, épiés, observés. Cette logique de harcèlement et de manipulation mentale produit une domination symbolique dissuasive, elle-même destinée à préserver et à faire perdurer l'ordre établi (le communisme). Les agents du KGB utilisaient toutes les techniques de couverture possibles pour « faire du renseignement » (Copans, 2001, p. 57), quitte à falsifier des éléments de leur histoire personnelle (Goffman, 2012). Ils mobilisaient les comportements d'emprunt, les représentations frauduleuses les plus fantasques qui soient, en croisant l'usage des méthodes d'investigation les plus sophistiquées. Cette politique oppressante s'immisçait dans les préoccupations quotidiennes au point de devenir omniprésente. Son objectif était de contrôler (et surtout, dans un but propagandiste, de faire croire que l'on pouvait contrôler) à chaque instant les moindres faits et gestes de l'ensemble des composants de la société soviétique. L'intériorisation de ce mécanisme martelant et malmenant l'entité psychologique du citoyen russe était destinée à l'asservir et à le rendre docile. L'œil de Moscou avait donc pour mission la surveillance, de manière constante et menaçante. Il fut au service d'un ordre idéologique qu'il fit valoir et défendit. La préservation de cet ordre reposait sur la régulation des comportements sociaux, selon un effet de pression et de domination symbolique.

La démarche de l'ethnographe qui utilise l'observation incognito présente deux liens avec l'œil de Moscou. D'une part, le chercheur adopte une

manière de faire qui consiste à épier sans relâche et à leur insu un groupe d'individus, étant de surcroît lui-même parfois obsédé, voire obnubilé par sa recherche qui envahit ses préoccupations et prend le dessus sur ses agissements et ses pensées (Renahy, 2006). D'autre part, l'enquête sociologique, dans mon cas, a pris corps en réaction à des constats de violence institutionnelle, symbolique, où réclusion et stigmatisation s'inscrivent comme des logiques établies et dominantes. Cette réaction est elle-même indéniablement conditionnée par une perspective idéologique, idéaliste et sans doute utopique, inhérente à ce que devrait être, selon moi, ce fonctionnement institutionnel. La réalisation de l'ethnographie est clairement conditionnée par une conception du système observé qui ne s'inscrit pas dans le cadre moral fixé par le chercheur lui-même. La décision de mettre à jour ce fonctionnement institutionnel considéré comme défaillant est donc une action véritablement consciente. Elle prête une utilité sociale à la recherche, désireuse de montrer la condition complexe des sujets qui évoluent dans les instituts médico-éducatifs.

L'impératif moral

La décision d'orienter mes travaux universitaires vers une ethnographie institutionnelle est certainement dictée par une confrontation quotidienne avec la condition des usagers confiés à l'entité médico-sociale. Conscient du traitement infligé aux usagers adolescents, je me suis positionné. Entre une indifférence camouflée derrière une objectivité scientifique commode pour fournir un alibi immobiliste et le fait de prendre parti, si frileux et si minime soit ce parti-pris, j'ai opté pour le second. Il y a donc bien un ordre moral derrière ce choix, cette orientation et cette décision. Les aspirations, les considérations idéologiques de l'observateur sont ici les éléments déclencheurs de l'enquête sociologique. Inconsciemment, le lien qui se tisse entre l'œil de Moscou et la démarche ethnographique trouve ses racines dans le fait « d'avoir à l'œil » ou de « tenir à l'œil » les acteurs qui entretiennent ce système institutionnel contestable. En prolongeant cette idée, l'œil de Moscou a aussi pour fonction de veiller sur la population des sujets malmenés par la structure médico-sociale. Le maintien de l'impératif moral passe par la rupture du processus de confinement et d'isolation. Les effets pervers du fonctionnement institutionnel, l'expérimentation douloureuse et injuste d'une réalité sociale implacable doivent être portés à la connaissance du monde extérieur pour que les choses évoluent. La sociologie devient alors une force sociale productive et l'ethnographie constitue un levier précieux pour enclencher le mécanisme du dévoilement :

Oui, vous avez dit deux mots qui encore une fois me font plaisir.
Vous avez dit *révéler*, *dévoiler* et non pas *dénoncer*, ça, c'est très

important parce qu'on pense que dévoiler c'est dénoncer et un des problèmes c'est qu'effectivement, les choses que la sociologie dévoile sont soit implicites soit refoulées et le simple fait de les dévoiler a un effet de dénonciation. En outre, ceux qui lisent ou entendent parler de ce qui est dévoilé sont atteints dans des choses très profondes qu'ils ne veulent pas qu'on sache, qu'ils ne veulent pas savoir. Du coup, ils prêtent au sociologue une intention de dénonciation. En disant *dévoilement*, vous avez déjà, je pense, fait un pas très important dans la direction de ce que je crois être la vérité de mon travail (Bourdieu, 2002, p. 14).

Cette approche descriptive justifie une sociologie « dans la place » qui consiste à adopter une démarche prenant en compte la réalité à partir d'une position crédible et acquise de haute lutte. L'exclusion sociale dont les usagers de l'institution font l'objet ne doit pas se combiner avec une mise à l'écart des champs investis pour la recherche scientifique, sous prétexte que les accès au terrain sont complexes et que les possibilités pour conduire l'observation ne rentrent pas dans les schèmes normatifs et académiques. Cela aurait pour effet d'accentuer ce processus discriminatoire. La consignation ethnographique peut donc plaider des causes tout en s'inscrivant dans une logique moralisatrice pour endosser le rôle de contrôleur (du fonctionnement institutionnel), de révélateur (de dysfonctionnements) et de porte-parole (de la condition des minorités soumise) en s'attachant simplement à décrire et à consigner la réalité sociale qui se déroule sous ses yeux (Santelli, 2010). À ce titre, l'observateur explore des dispositions psychiques et des états d'esprit pluriels. Ainsi, il éprouve des sentiments et des ressentis ordinaires en lien avec trois formes de réalité sociale qui s'offrent à lui : sphère privée, sphère professionnelle et, en plus de ce schéma classique, « sphère ethnographique ». Des scènes observées peuvent voir surgir en lui des impressions de pitié, de révolte, de dégoût, ou, à l'inverse, des impressions de fierté, d'admiration, de fascination.

Espionner la réalité sociale

L'observateur incognito fait reposer sa pratique sur une panoplie considérable de comportements frauduleux destinés à couvrir l'existence de son enquête sociologique et la manière dont elle se déroule. En maintes circonstances, son attitude est proche du « fouineur » (Ghasarian, 2002, p. 9), voire de l'espion, ce qui nous ramène bien évidemment à l'œil de Moscou. Transcrire secrètement des situations sociales, camoufler son statut d'ethnographe, consigner des tranches de vie, des segments de réel en présence des personnes qui les produisent, les développent et les entretiennent demeurent complexes. C'est un exercice aléatoire qui mobilise une grande concentration pour décrire et relater

le plus précisément et le plus complètement possible les contextes sociaux s'offrant à l'observation. Dans le même temps, c'est une pratique périlleuse impliquant la nécessité « d'assurer ses arrières » afin que l'ethnographie ne soit pas démasquée. Il va de soi que dissimuler son identité au groupe comporte le risque qu'elle se révèle. Si les risques de découverte sont minimes, ses conséquences sont importantes. Hormis le fait que la suite de l'ethnographie sera bien évidemment compromise, la sanction morale, voire disciplinaire, n'est pas à écarter si la démarche vient à être connue de la direction. L'appréhension de la révélation du statut, fort de conséquences fâcheuses dans l'hypothétique configuration d'une « chute des masques », n'est pas à mésestimer et elle engage à ce titre des techniques de couverture élémentaires.

Dans ce contexte particulier, l'action de l'observateur incognito va se décliner selon le processus du « double je ». En scène, l'enseignant joue pleinement son rôle. Il fait ses cours, participe aux réunions, aux conversations informelles (couloir, salle de pause, réfectoire, cours de récréation). En coulisse, l'ethnographe consigne des faits, note des conversations, décrit des situations, relate des événements, et ce, fréquemment sous le nez des collègues et des usagers. Cette division des statuts repose aussi sur le « double jeu ». L'enseignant joue sa partition de professionnel en suivant l'ordre idéologique et social imposé par l'institution. Dans ce cas, son comportement demeure le même. L'observateur, quant à lui, compose dans l'ombre. Cela faisait six années que j'exerçais comme enseignant avant de commencer l'observation. Autrement dit, j'ai fonctionné bien involontairement comme un « agent dormant » infiltré dans un système pour y recueillir un maximum d'informations. En position d'immersion, ma démarche ethnographique était totalement insoupçonnable. Le cheminement s'est fait lentement, puisque la décision de produire une ethnographie est devenue une évidence au fil du temps. L'observation a débuté progressivement, précédée de lectures méthodologiques sur cette technique d'enquête et de lecture théoriques sur l'institution. À ce stade, le travail de la thèse se passait donc à la maison. Après quelques essais en fin d'année scolaire pour envisager concrètement la consignation du terrain, j'ai entrepris une observation scrupuleuse et systématique, au jour le jour, dès le début de l'année scolaire suivante. Cela marque une entrée symbolique dans l'ethnographie en la dotant du repère institutionnalisé de l'année scolaire, fortement connotée d'un point de vue temporel. C'est à ce moment que mon statut d'ethnographe a basculé, et que je suis devenu un observateur à temps plein, abandonnant toute l'activité théorique produite en amont.

Concrètement, le recueil du matériau humain en situation d'observation émane de comportements frauduleux qui tricotent avec la réalité en train de se

faire. Il m'est arrivé de me rendre aux toilettes lors des repas en salle du personnel pour consigner des propos que je considérais comme particulièrement importants. Je rédigeais sur une feuille volante plaquée contre la porte des toilettes ce que je venais d'entendre et de voir avec un crayon à papier sorti de ma poche. Dans les espaces les plus exposés (comme la salle de pause), je faisais mine de copier des documents de l'inspection académique, des textes pédagogiques, ou de réaliser des évaluations : tel était mon quotidien d'observateur. Je parvenais à me faire oublier, à me fondre dans le décor, dans un coin de la pièce, profitant de la vivacité des discussions pour les transcrire en direct.

Saisir l'arrangement du décor

L'arrangement du décor est une mise en scène consciente et anticipée d'un individu ou d'un groupe d'individus visant à produire un effet sur un public. Quelles que soient les raisons de celui ou de ceux qui les produisent, les actes déterminés consistant à orienter, truquer, falsifier, tronquer, modifier une réalité telle qu'elle se décline initialement pour ce qu'elle est, sont des arrangements du décor. Il n'existe pas de limites spatiales et temporelles aux configurations encadrant les mécanismes qui permettent l'élaboration d'une mise en scène. Ce peut être une situation sociale courte, constituée de furtives et de rares interactions de quelques secondes. Mais il peut s'agir aussi d'une série continue de logiques d'actions qui s'inscrivent dans des contextes prolongés. L'ensemble vise toujours un processus destiné à produire une impression qui n'aurait pas été la même si la stratégie de l'arrangement du décor n'avait pas été employée. D'emblée, l'arrangement du décor s'inscrit donc, pour ceux qui entreprennent de l'utiliser, comme le résultat d'une analyse objectivée de situations, de faits et d'événements (Goffman, 1973b).

Au cœur du monde clos que représente l'institution médico-sociale, l'arrangement du décor se fabrique dans un espace perpétuellement renégocié, caractérisé par un contexte bancal, tant bricolé pour préserver et favoriser les conditions de faisabilité de l'arrangement que pour entretenir les possibilités de son fonctionnement et de sa déclinaison. Ainsi, les acteurs qui gravitent dans l'institution composent naturellement avec la réalité sociale. Comme l'observation incognito n'est pas portée à leur connaissance, elle ne parasite pas leurs comportements par des ajustements de principe. On a donc des représentations d'acteurs qui ne sont pas soumises à des principes de censure et de rétroactivité visant à donner la meilleure image possible de leur personne, comme c'est le cas pour les entretiens. Ces derniers n'exercent alors aucun contrôle sur leurs actes et ne s'inscrivent pas dans cette logique maîtrisée d'arrangement du décor. Il convient cependant de s'interroger sur la parole des

personnes observées (Demazière, 2007). Si la logique de l'entretien engage un contrôle excessif des propos et des actes, trop lissés par exemple, cette technique demeure « l'un des meilleurs moyens pour coconstruire avec les acteurs le sens qu'ils donnent à leurs conduites et pour étudier la façon dont ils se représentent le monde » (Morrisette, 2011, p. 13), *a contrario*, l'observation incognito pourrait être biaisée par un accès trop brut à la réalité sociale, lorsque les acteurs s'expriment sans retenue dans un climat de confiance très élevé.

Ici, « la clandestine » est un atout majeur par rapport à l'observation à découvert, qui cantonne les rôles formatés et convenus des sujets observés (et du chercheur) dans une relation commanditée par la conscience de l'enquête. La connaissance de la recherche constitue en effet une trame difficilement négociable et tacitement admise qui régule et oriente inéluctablement les comportements des individus observés.

Le côté grisant de « la clandestine »

Chaque matin, l'ethnographe camouflé se lance dans une quête, s'embarque dans une chasse au trésor, traquant le moindre comportement social pour le transformer en un précieux composant de son matériau analytique. L'observation incognito offre « des moments d'espionnage » particulièrement grisants quand le chercheur se trouve dans des contextes placés sous forte tension dramaturgique et émotionnelle. Ces situations périlleuses ne sont pas sans rappeler, toute proportion gardée, celles qui embarquent parfois les espions dans des espaces ambigus et incontrôlables. Pour l'avoir expérimenté, une étrange jubilation se révèle dans la production de l'acte transgressif qui consiste à réaliser une ethnographie dans des circonstances particulières. Ces contextes se cristallisent dans des espaces où la cohérence de l'expression et la maîtrise de l'autocontrôle sont indispensables. Concrètement, ce sont certaines réunions qui convoquent une grande partie du personnel. De profondes marques d'hostilité enveniment les relations humaines au sein de ces situations qui sont parfois soumises à une grande violence institutionnelle. Les cadres de l'établissement mettent à profit ce terrain pour conforter leur légitimité et accentuer leur domination symbolique. Ces marquages territoriaux vont parfois jusqu'à humilier une bonne partie du personnel. Dès lors, posséder une fonction autre que celle du simple salarié présent pour subir un traitement et un ordre violent permet de mieux vivre ces contextes humiliants. C'est ici que le mécanisme du « double je » et « du double jeu » prend une nouvelle fois effet. Tout comme ses collègues, si l'enseignant se contente d'encaisser sans broncher les brimades, remarques désobligeantes et autres techniques de harcèlement moral, l'observateur incognito jubile intérieurement devant ces

matériaux insolites et précieux pour son enquête sociologique (Dargère, 2012b). Il s'agit alors de rester impassible, de faire preuve de distanciation, de maîtriser des affects tels que la colère et l'indignation qui sont susceptibles de parasiter le travail du chercheur *in situ*. Ainsi, le recueil des conversations, le décryptage des comportements, la retranscription des propos, au nez et à la barbe de leurs producteurs, passent par cet effort de concentration dans la confrontation humaine. D'autres événements mettent en scène des salariés qui malmènent moralement (stigmatisation, moquerie) des pensionnaires de l'entité médico-sociale en grande détresse psychique et en grande souffrance physique.

Partant de ces situations, la démarche ethnographique embarque le chercheur dans un ressenti plutôt agréable, où il renverse les espaces de pouvoir en place qui régulent les formes de domination de la structure. La consignation d'actes violents, maltraitants et harcelants inscrit ces faits dans la réalité en engageant la responsabilité de ceux qui les produisent. Le paradoxe des mots imperceptibles, des remarques invérifiables qui touchent au plus profond leurs destinataires et transforment l'immatérialité des interactions conversationnelles en des souffrances physiques et psychiques réelles n'est plus possible. Quand des scènes de vie s'offrent à l'observateur incognito et qu'elles malmènent des individus, qu'ils soient travailleurs sociaux ou usagers, un processus impliquant deux types de culpabilité s'invite dans ses choix éthiques. Soit il ne consigne pas la maltraitance, la violence et la souffrance dont il est témoin et il ne se rend pas coupable de transcriptions secrètes en préservant sa neutralité scientifique, soit il consigne des actes répréhensibles en refusant d'être l'acteur passif des violences auxquelles il assiste. L'ethnographe possède au final le choix de sa culpabilité. L'adepte de « la clandestine » vibre alors intérieurement pour les sensations grisantes que son statut lui procure quand il est amené à rapporter des actes malveillants, et à produire « une récolte à charge », au demeurant susceptible de fausser l'interprétation des résultats (Rostaing, 2010, p. 35). Cet étrange plaisir à faire de la recherche procure une sensation différente de la soif de connaissance ou de l'émulation intellectuelle, qu'elle soit collective ou individuelle. La transcription de situations, telles que celle présentée ci-dessous, présente nombre de fonctions. C'est le partage d'une réalité sociale méconnue, une mise à disposition d'informations sur un fonctionnement institutionnel discutable, une forme de délation, et la remise en question des codes qui construisent, régulent et consolident la vie d'une équipe professionnelle :

17h00, réunion du personnel. Je note.

Alain (personnel éducatif) : « Mes chers collègues, vous savez que nous sommes “cooconnants”? »

Karen (personnel cadre) : « C'est le renvoi de l'extérieur? »

Alain : « Nos jeunes sont surprotégés. Ils sont bien appréciés en CAT (note : établissement de travail pour adultes handicapés), pas ailleurs. »

Charles (personnel éducatif) : « Ils ne posent pas trop de problèmes de comportement. »

Djamel (personnel éducatif) : « Ouais, ils sont bien gentils. »

Karen : « Y'en a à qui ça ne convient pas. Pour madame Wang, le CAT est dévalorisant pour son fils. »

Nathan (personnel administratif) : « Elle s'oppose, elle parle de formation. »

Fabrice (personnel soignant) : « Elle a refusé de signer l'AAH (note : allocation adulte handicapé). Ça se voit qu'ils se fréquentent avec les Ving (*parents d'élèves*). Eux aussi, ils ont refusé de signer. »

Karen : « Ben voyons. »

Fabrice : « Sinon, il veut quand même faire bibliothécaire. »

Rires...

Karen : « Si, si. »

Gary (personnel soignant) : « Il tiendra la bibliothèque du CAT. »

Nouveaux rires...

Djamel : « Y'a des livres en CAT? »

Hilarité quasi générale...

Karen : « Moi, il m'a dit : "Je suis un trisomique intelligent". »

Fabrice : « Tout est relatif. »

Une bonne partie de l'assemblée recommence à pouffer de rire...

Charles : « Pour en revenir, son fonctionnement est insupportable. »

Karen : « C'est sûr. »

Fabrice : « Il est même terroriste. »

Karen : « Je pense pas qu'on lui proposera une année supplémentaire... »

Fabrice : « Sa maman s'en occupera. »

Puis Karen enchaîne sur d'autres sujets... (Dargère, 2012a, pp. 81-82).

Aussi controversée que soit la méthode, la mise à jour de ce genre de situation sociale n'est permise que par l'intermédiaire de l'observation incognito. Une confrontation, entre deux pratiques discutables s'établit alors : est-il préférable de taire la violence symbolique exercée par le personnel afin de ne pas s'engager dans un type d'observation contestable, ou vaut-il mieux consigner cette violence symbolique avec une méthode d'enquête dont les contours sont « frauduleux »?

Conclusion

Il semble que, dans un esprit de réflexivité poussé, et afin de cerner la thématique de la vigilance ethnographique, la mise en perspective de métaphores inhérentes à l'œil ne soit pas inopportune. Simmel reprend magistralement la fonction sociale de l'œil, « ce formidable outil » sur lequel repose en premier lieu toute forme d'observation :

Parmi les organes spéciaux des sens, l'œil est construit de manière à pouvoir accomplir une action sociologique tout à fait unique; il est le médiateur de toutes les liaisons et réciprocitys d'actions qui peuvent naître d'un échange de regard entre deux personnes (1991, pp. 225-226).

Le débat relatif aux incongruités de « la clandestine », interdite dans certains pays et vivement critiquée dans d'autres, passe par une introspection sur la signification du regard porté. À ce titre, le symbole de l'œil de Caïn permet d'amener la notion de culpabilité, tant pour objectiver la démarche ethnographique que pour la légitimer. Il en est de même pour l'image inquisitrice de l'œil de Moscou, ressentie par la plupart des ethnographes sur le terrain. Les phénomènes d'intrusion, les comportements falsifiés du chercheur en situation sont de réels problèmes déontologiques qui sont pourtant des conditions indispensables à la réussite d'une ethnographie reposant sur l'observation incognito. Schématiquement, pour celui qui pratique « la clandestine », la métaphore de Caïn induirait le rapport à la conscience quand la métaphore de Moscou soulignerait la complexité des attitudes lorsque l'ethnographe se trouve en situation. En cela, la réalité sociale est plus que jamais liée à celui qui cherche à la décrire et à l'interpréter :

Une autre voie pourrait être poursuivie. Elle tiendrait compte de la leçon goffmanienne, en isolant l'ordre de l'interaction comme une « réalité *sui generis* » : l'ethnographie n'est-elle pas justement cet art d'enquêter en coprésence sur ce qui se passe dans le monde social, et sur le fondement d'une observation participante plus ou moins ratifiée, de décrire des situations sans leur imposer a priori une grille de lecture univoque? Épouser cette vision constitue un

garde-fou méthodologique et aiguise la vigilance empirique, mais, surtout, impose de prendre au sérieux l'enquête sur la société en train de se faire, ici et maintenant (Cefai & Gardella, 2012, p. 258).

On a vu que l'observation incognito est une méthode d'enquête qui présente des limites indéniables et indiscutables, compte tenu de la proximité du chercheur vis-à-vis de son objet. Il est par exemple complexe de décrire et analyser un système prégnant qui exerce une influence avérée sur l'élaboration des représentations psychiques, la structuration des relations sociales et la construction des modes de pensée du chercheur. Partant de ce constat, je ne cache pas le fait d'avoir, en certaines circonstances, pris le parti des sujets malmenés dans l'institution qui fut le théâtre de mon ethnographie. Ironisant alors sur le rôle du « Psychozorro » (ingénument et brillamment proposé par Boris Cyrulnik, 1999, p. 26) que peut endosser le psychologue ou tout entrepreneur de la relation d'aide en certaines circonstances², je me suis finalement demandé si l'ethnographe n'était pas une espèce de « Sociozorro » ou « d'Ethnozorro », c'est-à-dire une sorte d'individu animé par des imprégnations moralistes guidant parfois son entreprise. En cela, l'œil de Moscou et l'œil de Caïn sont des métaphores à méditer pour objectiver l'approche ethnographique, et plus largement la recherche dont elle est le support. Introspection et réflexivité représentent alors les clefs de voûte de la réussite d'une observation incognito, une méthode scientifique qui a la particularité de posséder le même qualificatif – incognito – que son utilisateur, la prose grammaticale et sémantique validant alors par elles-mêmes la force du lien unissant l'observateur à sa méthode.

Notes

¹ Voir le site de l'American Sociological Association sous la rubrique « Ethics and the code of Ethics » (<http://www.asanet.org/about/ethics.cfm>).

² Lors de mes observations (Dargère, 2012a, pp. 57-58, 105), j'ai un jour assisté à une conversation informant le personnel d'un viol commis entre deux usagers. Outre les moqueries inhérentes à l'acte en lui-même, ce viol engageait des projections de la part des travailleurs sociaux de l'institution, qui s'imaginaient se voir confier, dans une quinzaine d'années, la gestion de l'enfantement issu du viol, selon les effets d'un ultime mouvement dans la logique des cycles de la profanation du soi et de la bienveillance du « Psychozorro », au final grand bénéficiaire du cycle de la profanation qui alimente et légitime perpétuellement sa raison d'être et ses revenus.

Références

- Becker, H. S. (1985). *Outsiders, études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.
- Becker, H. S. (2001). La politique de la présentation : Goffman et les institutions totales. Dans C. Amourous, & A. Blanc (Éds), *Erving Goffman et les institutions totales* (pp. 59-77). Paris : L'Harmattan.
- Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier*. Paris : La Découverte.
- Bizeul, D. (2007). Des loyautés incompatibles. *SociologieS*. Repéré à <http://sociologies.revues.org/226>
- Bourdieu, P. (1993). *La misère du monde*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (2002). « Si le monde m'est supportable c'est parce que je peux m'indigner ». *Entretien avec Antoine Spire*. La Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Cefaï, D., & Gardella, E. (2012). Comment analyser une situation selon le dernier Goffman. Dans D. Cefaï, & L. Perreau (Éds). *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (pp. 231-263). Paris : CURAPP-ESS/CEM-IMM.
- Combessie, J.- C. (2001). *La méthode en sociologie*. Paris : La Découverte.
- Copans, J. (2001). *L'enquête ethnologique de terrain*. Paris : Nathan.
- Cyrułnik, B. (1999). *Un merveilleux malheur*. Paris : Odile Jacob.
- Dargère, C. (2011). *La violence institutionnelle comme mode d'ajustement de filière : ethnographie et lecture goffmanienne d'une institution médico-sociale* (Thèse de doctorat inédite). Université Lumière Lyon 2, Lyon.
- Dargère, C. (2012a). *Enfermement et discrimination. De la structure médico-sociale à l'institution stigmatisée*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.
- Dargère, C. (2012b). *L'observation incognito en sociologie. Notions théoriques, démarche réflexive, approche pratique et exemples concrets*. Paris : L'Harmattan.
- Demazière, D. (2007). À qui peut-on se fier? Les sociologues et la parole des interviewés. *Langage et société*, 121-122(3), 85-100.
- Demazière, D., Horn, F., & Zune, M. (2011). Ethnographie de terrain et relation d'enquête. Observer les communautés de logiciels libres. *Sociologie*, 2(2), 165-183.

- Diaz, F. (2005). L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité. *Champ Pénal, II*. Repéré à <http://champpenal.revues.org/79>
- El Miri, M., & Masson, P. (2009). Vers une juridiciarisation des sciences sociales? Sur l'utilité d'une charte déontologique en sociologie. *La vie des idées*. Repéré à <http://www.laviedesidees.fr/Vers-une-juridicisation-des.html>
- Gaboriau, P. (1993). *Clochard. L'univers d'un groupe de sans-abri parisiens*. Paris : Julliard.
- Ghasarian, C. (2002). *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive*. Paris : Armand Colin.
- Goffman, E. (1968). *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1. La présentation de soi*. Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2. Les relations en public*. Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (1975). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Éditions de Minuit.
- Goffman, E. (2012). Le travail de terrain. Dans D. Cefaï, & L. Perreau (Éds), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (pp. 451-458). Paris : CURAPP-ESS/CEM-IMM.
- Hugo, V. (1985). *La légende des siècles*. Paris : Bordas.
- Javeau, C. (2007). *Anatomie de la trahison*. Belval : Circé.
- Morrisette, J. (2010). Une perspective interactionniste : un autre point de vue sur l'évaluation des apprentissages. *Premiers textes, SociologieS*. Repéré à <http://sociologies.revues.org/3028>
- Morrisette, J. (2011). Vers un cadre d'analyse interactionniste des pratiques professionnelles. *Recherches qualitatives, 30*(1), 10-32.
- Peneff, J. (1992). *L'hôpital en urgence*. Paris : Métailié.
- Renahy, N. (2006). « L'œil de Moscou ». Devenir porte-parole d'un groupe illégitime. *ethnographiques.org, 11*. Repéré à <http://www.ethnographiques.org/2006/Renahy>

- Rostaing, C. (2010). On ne sort pas indemne de prison. Le malaise du chercheur en milieu carcéral. Dans J.- P. Payet, C. Rostaing, & F. Giuliani (Éds), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles* (pp. 23-37). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Santelli, E. (2010). Une enquêtrice en banlieue. S'exposer à la précarité et aux rapports sociaux sexués. Dans J.- P. Payet, C. Rostaing, & F. Giuliani (Éds), *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles* (pp. 57-72). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Simmel, G. (1991). Essai sur la sociologie des sens. Dans G. Simmel (Éd.), *Sociologie et épistémologie* (pp. 222-238). Paris : Presses universitaires de France.
- Vienne, P. (2003). *Comprendre les violences à l'école*. Bruxelles : De Boeck.
- Vingré, P. (2006). Les coûts de l'observation. De la participation à l'enquête dans une institution fermée. *ethnographiques.org*, 11. Repéré à <http://www.ethnographiques.org/2006/Vingre>
- Whyte, W. F. (1996). *Street corner society. The social structure of an italian slum*. Paris : La Découverte.
- Winkin, Y. (1988). Portrait du sociologue en jeune homme. Dans E. Goffman (Éd.), *Les moments et leurs hommes* (pp. 11-92). Paris : Seuil/Minuit.

Christophe Dargère est docteur en sociologie, post-doctorant au Centre Max Weber et professeur contractuel de sociologie au Centre Universitaire Roannais (Université Jean Monnet). Ses recherches portent sur l'éducation, les institutions, la stigmatisation, la finalité du travail, les techniques d'observation, ainsi que sur les témoignages de la Grande Guerre.